CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int..... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 8:50 a m
Dimanche Seulement
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire... 8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire... 4:15 p m
Dimanche seulement.
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 6:00 p m
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 7:35 a m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire... 7:35 a m

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 10:55 a m
Local Mail ..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation ..... 9:50 a m
Excursion Dimanche ..... 9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 7:10 p m
Local Mail ..... 5:30 a m
Northern Express ..... 4:30 p m
McComb Accommodation ..... 2:50 p m
Excursion Dimanche ..... 7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express ..... 5:30 p m
Memphis Express ..... 8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m
Excursion Dimanche ..... 9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express ..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:15 p m
Excursion Dimanche ..... 8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local..... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie..... 6:45 p m
Lafayette Local..... 11:40 a m
Texas Express ..... 7:25 a m

DEPART

Houston Local ..... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie..... 11:55 a m
Lafayette Local ..... 3:00 p m
Texas Express 9:00

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited ..... 7:50 a m
Cincinnati et Florida Express.. 7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express ..... 8:30 p m
Montgomery Accommodation.. 4:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche).... 8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation ..... 11:55 a m
Excursion Dimanche ..... 8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited ..... 8:00 p m
Cincinnati et Florida Express.. 9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express ..... 8:30 a m
Montgomery Accommodation.. 5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche).... 3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation ..... 5:15 p m

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

New York et Washington..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville..... 7:30 p m
St. Louis et Chicago..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville..... 8:00 a m
Meridian Accommodation..... 5:10 a m
Hattiesburg Local .....
Excursion du Dimanche
Carriere et points int..... 7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington..... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville..... 9:10 a m
St. Louis et Chicago..... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville..... 8:35 a m
Meridian Accommodation..... 4:35 p m
Meridian Local ..... 4:40 p m
Excursion du Dimanche
Carriere et points int..... 7:30 p

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge ..... 7:10 p m

ARRIVEE.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge ..... 10:55 a m

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté ..... 6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté ..... 7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, ...
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours..... 4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement ..... 8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours ..... 7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours ..... 4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement 5:00 a m
Beach, dimanche seulement 5:10 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté ..... 6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté ..... 6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours ..... 10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement ..... 6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours ..... 10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours ..... 7:50 p m
Sportsman's Special, Shell

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts..

I.—Portant les numéros municipaux 2912 et 2914 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II.—Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schaefer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,026 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été addressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalia, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, JR.,
Avocat pour la demanderesse.
avril 11 17 24—mai 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 920-922 rue Louisa, entre les rues des Remparts et Bourgogne.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. John B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,903—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Remparts et Bourgogne, et suivant lequel le dit lot est désigné comme lot No. cinq (5) sur un croquis de P. N. Judice, notaire, et mesure trente-cinq (35') pieds, six (6") pouces et deux lignes de face à la rue Louisa et cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, adjacent au lot No. quatre (4) au dit plan, lequel se trouve en dépôt dans les bureaux du Charles Boudousquie, notaire, et le dit lot est également désigné par le numéro seize (16) sur le tableau de taxes pour cette paroisse; les bâtisses sur ce lot sont désignées par les numéros municipaux 920 et 922 rue Louisa.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième district formant le coin de la rue Music et Nord Miro, bâtisses portant le No. municipal 2200 et 2202 rue Music.

Union Homestead Association vs Frédérick G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107835—En verau d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y a appartiennent de quelque façon situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 1168, borné par les rues N. Miro, autrefois Libéral, N. Tonti, autrefois Force, St. Roch et Music, le dit lot est désigné par le No. quatre (4), et mesure trente et un pieds (31), onze pouces (11), et huit lignes (8''') de face à la rue Music, sur cent quatre pieds (104'), dix pouces (10''), deux lignes (2'''), de profondeur et forme le coin des rues Music et Nord Miro, autrefois Force.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS—Comptant, l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON et CARROLL,
Avocats pour la demandresse
mars 28 29—avril 1 3 9 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée du sixième district portant le numéro municipal, 1123 rue Octavia, entre Perrier et Coliseum.

Gustave A. Liambias vs. Orin F. Terry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107822..En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Octavia, Perrier, Coliseum et Peters Avenue, étant l'Ilet No. 306, lesquels dits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Octavia sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; commençant à une distance de cinquante pieds du coin de la rue Octavia et Perrier.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES J. THEARD,
Avocat pour le demandeur.
mars 28 avril 3-9-17-24-30

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'ameublement de bureau, articles d'opticien, etc.

P. L. Cusachs, Limited, vs. D. C. Godfrey & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,678 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente à l'encan dans le local ci-après désigné, le MERCREDI, 29 avril 1914, à 1 heure 30 de l'après-midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue de Chartres:

Un lot d'ameublement assorti pour bureau: immeubles, divers objets, etc., d'après l'inventaire consigné au dossier; ainsi qu'un lot de lunettes et besicles, lentilles, appareils pour lumiere électrique, lampes, etc., articles d'opticien, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
avril 18 23 29

ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une grande propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, la bâtisse portant le numéro municipal 2504 rue Chestnut, terrain mesurant 55' 7"x111' 9".

D. B. H. Chaffe, Agent, vs. Thomas J. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,033 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai a la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, laquelle portion de terre mesure cinquante-cinq pieds, sept pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent quatorze pieds, neuf pouces entre lignes parallèles égales, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, et ayant sur la dernière dite rue une façade de cent quatorze pieds, neuf pouces, et comprend la totalité du lot original No. Un et une portion du lot original No. Deux, joint au dit lot No. 1; lesquels lots Un et Deux sont inscrits sur un plan fait par H. Moelhausen, voyer, daté le 23 décembre 1844.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. D. PRESTON, Avocat pour le demandeur.
avril 17 18—mais 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Kingsbury, de valeur.

Cable Piano Company vs. Charles Feahney, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,779 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui ma été adressé par l'honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, le SAMEDI, 25 avril 1914, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

En mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres.

Un piano Kingsbury, style T, en acajou.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TEISSIER & TEISSIER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 14 15 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS AUX CREANCIERS

Walter Salaun vs. Consolidated Realty & Manufacturing Company, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,818 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Meyer S. Dreifus, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greff
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, ET LEGIER & GLEASON, Avocats.
avril 16 20 25

Andrew M. Edwards vs. Crystal Lumber Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,406 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par la Canal Bank & Trust Co., receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
avril 14 18 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Edward Valloft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,274 — Division A — Atendu que Mme Regina Wilham, veuve de Louis Edward Valloft, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis Edward Valloft, décédé intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, Avocats.
avril 18 22 27

Succession de Frank Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,150 — Division A — Atendu que Jeanne Vandenberghen, veuve de Frank Taylor, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Frank Taylor, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
avril 14 18 23

Succession de Veuve E. H. Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,408 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Léonce Bonnecaze, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. J. THEARD, Avocat.
avril 16 20 25

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des intérêts dans une succession.

Bancroft, Ross & Sinclair vs. W. T. Carey & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 93,998 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de chacun des défendeurs, Walter T. Carey et Thomas Carey, dans la succession de leur père, intitulée: Succession de Thomas Carey, No. 102,298 au dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JAMES E. ZUNTZ, Avocat pour les demandeurs. avril 17 18 21 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des intérêts de Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Dorothea Wudenberg, veuve d'Henry Welp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 101,518 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Louis Welp et Henry Welp, et en faveur de Frederick Welp, Caroline Welp, épouse d'Henry Frisble, et Elizabeth Welp, épouse de J. Henry Doescher, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs, Louis Welp et Henry Welp, dans la propriété suivante décrite, d'après l'inventaire de la succession de Mme Dorothea Wudenberg, veuve d'Henry Welp, No. 101,518 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

1er — Une certain portion ou morceau de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 4ème District de cette ville, dans l'Ilet No. 470, bornée par l'avenue Washington et les rues Rocheblave, Tonti et Quatrième, la dite portion ou parcelle de terre se trouvant à une distance de cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes de l'encoignure de la rue Quatrième, elle mesure cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes, plus ou moins, de face à la rue Quatrième, sur une profondeur entre lignes parallèles égales de cent vingt-sept pieds, le tout d'après un plan par W. P. Kaiser, annexé à un acte passé devant Benjamin Ory, notaire, le 17 mars 1905.

2nd — Une certaine portion ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le même district et Ilet, d'après la propriété ci-dessus décrite, la dite portion ou morceau de terre formant l'encoignure des rues Quartième et Tonti et mesure cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Quatrième sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART, Avocats pour les demandeurs.
avril 17 18—mai 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Meadow, dans l'Ilet borné par les dites rues et par l'avenue Leake et les rues Magazine et Audubon.

Frank B. Twomey vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,932 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terrain située dans le 6ème District de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No. 708, borné par les rues Milan, Roman, Général Taylor et Derbigny, désigné par la lettre B sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de la ville, en date du 4 novembre 1912, joint à l'acte passé devant Martin H. Manion, notaire, le 12 novembre 1912. La dite parcelle de terrain, commençant à une distance de quarante-cinq pieds dix pouces du coin des rues Milan et Derbigny, mesure quarante-cinq pieds dix pouces de face à la rue Milan par un profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro 2032 rue Lowerline, entre les rues Spruce et Panola.

Daniel J. Devlin vs. Louis Larche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,865 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Spruce, Panola (autrefois Cypress) et Adams. Le dit lot est désigné comme lot original No. 15 de l'Ilet 282, et mesure trente pieds, trois pouces, sept lignes (30', 3'', 7''') de face à la rue Lowerline; cent quatorze pieds, trois pouces, sept lignes (114', 3'', 7''') de profondeur sur la ligne qui divisant du lot No. 14; cent dix-huit pieds, neuf pouces et six lignes (118', 9'' et 6''') de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 16; et trente (30') pieds sur la ligne à l'arrière. Ce lot forme une partie de ce terrain qui est désigné par la lettre E d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, en date du 24 mars 1897, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JAMES J. McLOUGHLIN,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Caroline S. Brauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,230 — Division C — Attendu que Louis A. Brauner a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Caroline S. Brauner, décédée intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
avril 16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D — No. 105,395.

SUCCESSION D'EDWARD M. BLANK.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée succession d'Edward M. Blank, enregistrée No. 105,395, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 mars 1914, et signé en cour ouverte le 30 mars 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI, 7 mai 1914, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 516, borné par les rues Villeré, Urquhart, Music et l'avenue St-Roch, désigné par le numéro 12, mesurant 35 pieds de face à la rue Villeré par une profondeur de 150 pieds; lequel conformément à un acte devant Louis Feraud, ancien notaire, le 18 janvier 1837, mesurant 35 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Villeré par 159 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages, portant le No. 2418 rue Villeré.

2—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, situé dans le même district et Ilet également décrit ci-dessus, désigné comme No. 6, et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré par 71 pieds 4 pouces de profondeur, étant les parties en arrière des lots 10 et 11.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et le solde à crédit d'un ou un et deux ans, représenté par des effets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêts dès la date jusqu'au paiement. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acheteur doit payer les taxes pour 1914. L'acheteur doit payer l'acte de vente devant John Lautenschlaeger, notaire. Dix pour cent sans intérêt ni amendement devant être déposés au moment de l'adjudication pour sceller la vente avec

Encanteur, 820 Rue Common.
avril 5 12 19 26—mai 3 7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées du Premier District portant les numéros municipaux, 329-331 rue Alexander, entre les rues Palmira et Banks. Chaque lot avec les bâtisses et améliorations devant être vendu séparément.

Felix J. Dreyfous vs. A. B. Davis, Receveur Metropolitan Building Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107859 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos. quatre et cinq dans l'Ilet No. 804, borné par les rues Banks, Palmyra, Murat et Alexander, sur une copie d'un croquis dressé par Walter J. Seghers, député, voyer de ville, daté du 16 mai 1912, et annexé à l'acte 676 de 1912, passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire. Suivant le quel dit croquis, les dits lots s'djoignent et mesurent à savoir: Lot No. quatre à une distance commençant à quatre vingt dix pieds de la rue Banks, trente pieds de face à la rue Alexander, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds quatre pouces et six lignes et lot No. Cinq, commençant à une distance de cent vingt pieds de la rue Banks, vingt neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Alexander, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
A. D. DANZIGER, avocat pour le demandeur.
mars 28 29—avril 3 9 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 3105 et 3107 rue Milan, entre les rues Roman et Derbigny.

The Savings and Homestead Association vs. Edward E. Mascaro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,877 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terrain située dans le 6ème District de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No. 708, borné par les rues Milan, Roman, Général Taylor et Derbigny, désigné par la lettre B sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de la ville, en date du 4 novembre 1912, joint à l'acte passé devant Martin H. Manion, notaire, le 12 novembre 1912. La dite parcelle de terrain, commençant à une distance de quarante-cinq pieds dix pouces du coin des rues Milan et Derbigny, mesure quarante-cinq pieds dix pouces de face à la rue Milan par un profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WILLIAM L. HUGHES,
Avocat pour le demandeur.
avril 4 9 17 24—mai 1 6 7

VENTES A L'ENCAN

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur.

Bemis. Bro. Bag Company vs. Standard Guano and Chemical Manufacturing Company.

No. 105,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — par C. A. Tessier & Son: C. A. Tessier, encanteur. Bureau, 134 rue Carondelet, MARDI, 5 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 28 novembre 1913, et signé le 5 décembre 1913, et sur ordre daté le 2 avril 1914, par l'honorable Fred D. King, juge de la cour precitée, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Manufacture d'Acides.

No. 1—Cin